

INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-LA VILLETTE-2023-1418141-MCF TPCAU cat 1 n°2

INTITULE LONG DU POSTE*Maître de Conférence / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine / Catégorie 1***ELEMENTS ADMINISTRATIFS****Corps** (pour les postes ouverts aux titulaires)
CatégorieMCF
A**Domaine fonctionnel**
Emploi de référenceEnseignement supérieur recherche
RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001**Date de vacance de l'emploi**

01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE**Région** IDF**Département** 75**Adresse** 144 avenue de Flandre 75019 PARIS**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement**

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

L'ENSAPLV est par ailleurs membre fondateur de la COMUE HESAM Université.

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

Dans le cadre d'HESAM Université, l'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- Six unités de recherche développant des programmes scientifiques propres aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires : AMP (Architecture, Milieu, Paysage), GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain), MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception), LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie), LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) et AHTTEP-AUSSER (Laboratoire Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine).
- trois chaires partenariales : Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre (EFF&T) ; Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ; Le logement demain.
- trois réseaux scientifiques et thématiques: RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ; LIEU (Logiques Identités Espace Urbanité) ; PhilAU (Philosophie Architecture urbain).
- une formation à la recherche en lien avec les équipes de recherche autour de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).
- un post-master international Recherches en architecture;
- des doctorants, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Charges pédagogiques

Ses missions seront d'encadrer 3 ateliers de projets dans les deux cycles Licence et Master et de participer à d'autres tâches pédagogiques

- Responsabilité d'un atelier de projet (120h) **en licence** – semestre 3
Entre les apprentissages de la 1^{ère} année et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année, intégrant notamment l'échelle urbaine, la deuxième année est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation au projet architectural autour de 2 thèmes fondamentaux : « espaces de l'habité » au S3 et « équipements et espaces publics » au S4. Le premier semestre porte sur l'exploration des notions fondamentales sous-tendues par le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement.
- Responsabilité d'un atelier de projet (112h) **en master** -semestre 9, au sein du domaine d'étude HMU (Habiter les mondes urbains)
Le candidat.e devra également contribuer au D.E. «Habiter les mondes urbains» (HMU) pour lequel il est attendu une capacité à interroger les nouvelles perspectives programmatiques et typologiques autour des problématiques contemporaines du rapport entre habitat, ville et paysage, intégrant notamment les enjeux mixité fonctionnelle et typologique. L'objet de l'atelier en Semestre 9 est d'explorer dans le cadre d'un projet urbain, à partir d'une analyse du parcellaire et maillage urbain à grande et petite échelles, des hypothèses d'aménagement dans le paysage urbain contemporain de secteurs diffus.
- Participation (88h) **en master**, à l'un des séminaires du DE HMU *Architecture de l'habiter, processus, urbanité, spatialité*

Charges scientifiques

- Participation attendue aux activités scientifiques de l'école.
- Responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.
- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école dans le domaine des cultures constructives

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

Concernant le séminaire Architectures de l'habitat,

Ce séminaire vise à initier les étudiants à la recherche architecturale sur le thème de l'habitat, de l'échelle du quartier à celle de la pièce voire du dispositif. Il s'agit d'enseigner l'architecture comme un champ de connaissances en construction, de transmettre les outils et méthodes de la recherche, et de stimuler un regard critique, en croisant plusieurs approches disciplinaires : architecture, urbanisme, sociologie, histoire, mais aussi épistémologie de l'architecture. L'objectif est d'interroger cet objet d'étude entre conception, réception et transformation, en questionnant tant les enjeux contemporains que les savoirs et théories construits dans le temps long. Un apport du candidat est attendu tant sur une culture concrète de la conception du logement, que sur les méthodes de l'analyse typologique et historique intégrant la question de la représentation analytique et sur une bonne maîtrise de l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture et de la ville en lien avec la production du logement.

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le poste s'adresse à un(e) architecte engagé(e) réunissant un profil de praticien(e) engagé(e) dans la maîtrise d'œuvre et un profil de chercheur engagé dans des travaux de recherches académiques.

Il/elle devra justifier :

- D'une expérience professionnelle (présente ou récente) et de recherche, articulant explicitement une dimension pratique et une dimension théorique ;
- D'une expérience (présente ou récente) de la maîtrise d'œuvre architecturale dans le domaine du logement intégrant différents types de programmes et de logiques constructives
- D'une expérience (présente ou récente) dans la recherche académique en lien avec les enjeux du poste concernant notamment l'histoire des théories et doctrines de l'architecture sous-jacente à l'histoire du logement depuis le XIX^{ème} siècle
- D'une expérience pédagogique préalable d'au moins trois ans au sein d'une ENSA est souhaitée, avec une bonne compétence des enjeux de transmission par le projet en cycle licence et master dans les domaines du logement et de la ville et une capacité à en théoriser les contenus.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Rattachement au domaine d'étude HMU (Concevoir et construire pour l'architecture)

Le rattachement à une équipe de recherche n'est pas déterminé a priori

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Diplôme d'architecte.

Un doctorat (requis) et un engagement actif dans la recherche est demandé au regard de l'engagement pédagogique dans le séminaire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ENSA

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA PARIS LA VILLETTE

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

lricou@paris-lavillette.archi.fr